



Gamme Aérosols

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL



VOLPAF

INSECTICIDE FOUDROYANT

- ✓ *Insecticide à base de pyréthrinés de synthèse*
- ✓ *Effet choc foudroyant*
- ✓ *Peu rémanent*
- ✓ *Légèrement parfumé au citron*

UTILISATION :

VOLPAF est très efficace contre de nombreux insectes volants tels que toutes les espèces de mouches, les guêpes, les bourdons, les moustiques, les moucheron, etc.

VOLPAF est tout particulièrement recommandé pour les collectivités, hôpitaux, restaurants, écoles, etc...

Il est également recommandé pour la lutte contre les insectes des denrées alimentaires

MODE D'EMPLOI :

Evacuer le personnel, les animaux et les denrées alimentaires de la zone à traiter. Ne pas pulvériser à proximité des aquariums.

Agiter vigoureusement l'aérosol avant utilisation

Pulvériser 4 à 5 secondes dans l'atmosphère contre les insectes volants.

Contre les insectes rampants, pulvériser pendant 5 à 6 secondes à 15cm de la zone à traiter.

Renouveler plusieurs fois l'opération selon le cas.

Ne pas pulvériser à proximité des appareils électriques sous tension.

Utilisable uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension. Attendre 5min avant de remettre le matériel sous tension

CARACTÉRISTIQUES :

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

État physique : Liquide incolore à légèrement jaune. - Odeur : Citron.

Pour tout autre information se référer à la FDS



Les indications portées sur cette fiche sont fournies à titre d'informations. Toutefois, elles ne sauraient engager la responsabilité de notre société.

HAPIE

ZAC Croix Saint-Claude - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : hapie@hapie.net - Site internet : www.hapie.net

S.A.S. au capital de 358.255 € - SIRET 383 704 954 00023 APE : 4644Z